

COMMUNE D'AUREL

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 janvier 2026

Présents : AUBERT Jean-Christophe, MAILLEFAUD Thomas, LOHÉ Noël, DE BAUCHE Alain, BOYER Philippe, BORREL Philippe, PRIN Yoann, MARCEL Jean-Jacques

Absents : RUTY Fabien, AUBERT Nicole, MAILLEFAUD Jocelyne,

Pouvoir : Mme MAILLEFAUD Jocelyne donne pouvoir à Mr MAILLEFAUD Thomas

Secrétaire de séance : BORREL Philippe

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30 et constate que le Quorum est atteint.
Monsieur le Maire demande si il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 10 décembre 2025 : adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Projet Pump-track : choix de l'entreprise de désamiantage
- Tarifs du camping saison 2026
- Convention de mise à disposition de moyens humains, matériels et bâtimentaires dans le cadre du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir rajouter à l'ordre du jour, les points suivants :

- SDED renforcement du réseau à partir du poste FIGUIER
- Installation de poêles à granulés dans les bâtiments communaux

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

1) Projet Pump-track : choix de l'entreprise de désamiantage

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les devis concernant le désamiantage de l'ancien bâtiment avicole dans le cadre du projet de création de l'espace jeunesse et pump track.

Les devis sont les suivants :

- Entreprise O3D devis d'un montant de 20 927,00 € HT / 25 112,40 € TTC
- Entreprise B.P.H devis d'un montant de 25 614,76 € HT / 30 737,71 € TTC

Le Conseil Municipal approuve le projet du SDED.

Vote à l'unanimité	POUR : 9
	CONTRE : 0
	Abstention : 0

5) Installation de poêles à granulés dans les bâtiments communaux :

Dans un délai de 3 ans et dans une optique d'économie d'énergie, déjà engagée par des travaux au niveau du bâtiment de l'école, le conseil municipal s'est fixé comme objectif d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Actuellement deux bâtiments communaux sont équipés de chaudières à gaz, extrêmement énergivore et peu performante. Le Conseil municipal pour gagner en performance et augmenter le confort de ces deux bâtiments, envisage la mise en place de poêles à granulés.

Ces démarches s'inscrivent dans la volonté de réduire notre impact énergétique et d'atteindre le niveau BBC pour les bâtiments communaux.

Le Maire présente au conseil municipal les devis pour la mise en place de poêles à granulés.

Le Conseil municipal décide de valider le projet d'un montant estimatif de 18 704,90 € HT / 19 733,67 € TTC et de réaliser des demandes de subventions auprès des différents financeurs afin de concrétiser ces travaux.

Vote à l'unanimité	POUR : 9
	CONTRE : 0
	Abstention : 0

6) Questions diverses :

Achat des parcelles de terrains à Mr BEC : Le Conseil Municipal souhaite faire une proposition d'achat pour deux parcelles de terrain appartenant à Mr BEC Raymond. Les parcelles représentent une superficie de 6163 m², une proposition de 6500 € sera présentée au propriétaire.

Abonnement FIBRE : Le Conseil Municipal prend connaissance des devis fournis par les opérateurs ORANGE et BOUYGUES TELECOM, pour l'école et la mairie. (le camping n'est pas

encore éligible à la FIBRE) Il s'avère que l'offre de l'opérateur actuelle de la collectivité, à savoir ORANGE est plus avantageuse financièrement. Décision est prise à l'unanimité des membres présents de souscrire les contrats FIBRE auprès de l'opérateur ORANGE.

Séance levée à 20h15

Le Maire :

Jean-Christophe AUBERT



Le secrétaire de séance :

Philippe BORREL

A blue ink signature of Philippe Borrel, consisting of several overlapping loops and a long horizontal tail.